



**PORTRAIT ANALYTIQUE DES MICRO, PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES (MPME) ACCOMPAGNÉES A TRAVERS LE PROJET D'APPUI A
L'ENTREPRENEURIAT AU BENIN (PAEB)**



Sommaire

RESUME	4
1. Introduction.....	7
2. Approche méthodologique.....	8
2.1. Données collectées et approche de collecte.....	8
2.2. Méthode d'analyse	8
3. Résultats	9
3.1. Présentation sommaire du PAEB.....	9
3.1.1. Informations générales, objectifs visés et services proposés.....	9
3.1.2. Cibles, services et niveau d'exécution du projet.....	9
3.2. Profils des dirigeants de MPME accompagnées.....	12
3.3. Diversité juridique des MPME accompagnées.	14
3.3.1. Statut juridique des MPME accompagnées	14
3.3.2. Statut juridique suivant le sexe	14
3.4. Diversité sectorielle des entreprises accompagnées.....	15
3.4.1. Interactions entre secteurs d'activité, âge, sexe et statut juridique des dirigeants des MPME accompagnées.....	15
3.4.2. Diversité sectorielle.....	15
4. Implications opérationnelles et orientations stratégiques pour la période 2026-2028	17
Conclusion.....	18
Références.....	19
Annexe.....	19

Preface



Depuis sa création, l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) s'emploie à remplir la mission que lui a confiée le Gouvernement : **« servir de guichet unique d'accompagnement et de promotion des PME »**. De ce fait, l'Agence œuvre chaque jour à travers ses différents projets et programmes, à la structuration et au développement du tissu entrepreneurial national, en offrant aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) des services intégrés d'orientation, d'accompagnement

technique, de facilitation d'accès aux marchés et au financement.

Dans un contexte marqué par des mutations économiques et des exigences accrues en matière de performance et d'innovation, notre ambition demeure de créer un environnement propice à l'émergence d'entreprises capables de générer de la valeur ajoutée et des emplois durables au Bénin. Le présent document s'inscrit dans cette dynamique d'amélioration continue, en apportant un éclairage analytique sur les profils des entreprises accompagnées. Il constitue un outil d'aide à la décision pour affiner nos stratégies, renforcer l'inclusivité de nos dispositifs et mieux répondre aux besoins des entrepreneurs, afin de consolider notre mission de promotion d'un entrepreneuriat performant, équitable et porteur de transformation économique. Ensemble, poursuivons nos efforts pour faire des MPME un levier essentiel de transformation structurelle et de prospérité durable au service du développement économique du Bénin, avec l'engagement constant de l'ADPME aux côtés des entrepreneurs

Laurent GANGBES

Directeur Général de l'ADPME

RESUME

Résumé

Dans un contexte marqué par la consolidation et la diffusion de l'information sur les interventions de l'écosystème entrepreneurial au Bénin, cet article s'inscrit dans une dynamique d'analyse et de valorisation du Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat au Bénin (PAEB) piloté par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). En effet, il dresse un portrait analytique des MPME accompagnées par le projet afin d'éclairer la portée inclusive et stratégique du dispositif instauré pour sa mise en œuvre. L'article repose sur l'exploitation des données de suivi du projet, analysées à l'aide de statistiques descriptives, de visualisations graphiques et de plusieurs indicateurs.

Le PAEB, financé par le Gouvernement béninois, l'Union européenne, l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par l'ADPME, vise le renforcement des capacités et la compétitivité de 545 PME à travers des appuis techniques et financiers, avec des résultats intermédiaires jugés encourageants après une année de mise en œuvre. L'analyse des caractéristiques sociodémographiques des dirigeants des MPME accompagnées par ce projet, révèle une faible (29%) présence féminine parmi les représentants légaux des entreprises bénéficiaires. Ce constat illustre et confirme une tendance persistante dans l'écosystème entrepreneurial formel où les femmes demeurent moins présentes, avec

environ 2 % des entreprises féminines formalisées au niveau national. Il est donc important, pour la suite du projet, d'orienter davantage les stratégies de sélection vers une promotion plus ciblée des entreprises féminines afin d'atteindre l'objectif de 40 % prévu par le projet. En ce qui concerne l'âge, les résultats montrent une diversité générationnelle des bénéficiaires du projet, mais avec une faible représentation des plus jeunes (moins de 30 ans). Bien que ce dispositif soit globalement inclusif en termes d'âge des dirigeants des MPME bénéficiaires, ces résultats indiquent que la sélection opérée par le PAEB pourrait encore renforcer sa dimension genre en encourageant davantage la participation des jeunes femmes entrepreneures, afin de favoriser une représentativité plus équilibrée. Sur le plan du statut juridique des entreprises, l'article révèle que les MPME accompagnées sont majoritairement des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) et des Entreprises Individuelles (EI).

Par ailleurs, l'analyse des secteurs d'activité met en évidence une diversité sectorielle marquée parmi les MPME bénéficiaires, avec une concentration dans l'industrie agroalimentaire et l'agriculture, suivis du numérique, de l'industries manufacturières puis de l'industrie culturelle et créative. Cette prédominance de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture ne traduit pas un choix orienté, mais reflète plutôt la réalité du tissu entrepreneurial béninois, où la production agricole et l'industrie

agroalimentaire sont naturellement plus dominantes.

Selon les indices de diversité calculés, les entreprises bénéficiaires sont réparties de manière relativement équilibrée entre ces secteurs, confirmant que le dispositif ne privilégie pas un secteur au détriment des autres, mais s'adresse à un large éventail d'activités économiques. Ces résultats témoignent de la volonté institutionnelle de l'ADPME d'accompagner les MPME suivant une sélection libre et non selon leur appartenance sectorielle, renforçant ainsi la crédibilité du dispositif PAEB comme outil d'appui équitable, inclusif et aligné sur la réalité du tissu entrepreneurial béninois. Néanmoins, la

diversité reste plus limitée chez les jeunes (moins de 30 ans) et les seniors (plus de 60 ans), indiquant la nécessité d'élargir l'accompagnement pour certaines tranches d'âge notamment pour les jeunes de moins de 30 ans afin d'assurer une représentativité sectorielle plus complète.

Globalement, les résultats de cet article traduisent la nécessité pour le PAEB de renforcer le ciblage des entreprises féminines et des jeunes entrepreneurs, afin de consolider l'équilibre inclusif et l'impact économique du dispositif.

Mots clés : ADPME, PAEB, accompagnement, diversité, secteurs, MPME.

1. Introduction

Au cœur de la transformation structurelle de l'économie béninoise, l'entrepreneuriat représente un moteur clé de croissance inclusive, de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie (Slamani & Mechtour, 2016). Cette place reste cependant limitée à travers une performance globale en deçà des attentes et qui se traduit par une contribution limitée aux recettes fiscales (12%) selon la note analytique sur le programme de développement (NAPD) gestion 2022 (Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME), 2025). Pourtant, depuis plusieurs décennies, divers mécanismes d'accompagnement des MPME ont été expérimentés, à travers la mise en place de différentes agences gouvernementales spécialisées. Ces entités, bien qu'inscrites dans une logique d'appui au développement des MPME, ont progressivement révélé leurs limites : faible coordination institutionnelle, chevauchement de mandats, contre-performance administrative et inefficacité des interventions (ADPME, 2025).

Ces constats ont conduit à la dissolution en 2022 de plusieurs structures d'appui aux MPME et à la création de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) par le Gouvernement béninois à travers le décret n°2022-195 du 23 mars 2022. La création de cette agence s'inscrit dans une dynamique de promotion et de développement des micros, petites et moyennes entreprises

(MPME) du Bénin avec pour mission de centraliser et de fédérer l'ensemble des interventions en faveur des PME, allant de l'orientation à l'accompagnement jusqu'au financement et la facilitation de l'accès aux marchés. Dans cette dynamique, plusieurs projets et programmes sont pilotés aujourd'hui par l'ADPME.

Parmi ces projets et programmes figure, le Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat au Bénin (PAEB). Ce projet représente l'une des principales initiatives de promotion de l'entrepreneuriat et de renforcement des capacités des MPME au Bénin. Par ailleurs, pour un projet d'une telle envergure, il demeure crucial de fournir de façon continue des informations précises et actualisées sur les cibles effectivement touchées, afin d'orienter, en temps opportun, les décisions stratégiques en matière de développement des MPME. C'est dans cette perspective que le présent article a été réalisé, avec pour principal objectif de dresser le portrait analytique des MPME accompagnées entre 2024 et 2025 par le PAEB. Une telle appréciation constitue un outil d'aide à la décision pour le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, en leur fournissant une lecture claire et documentée de la portée réelle de ce projet en matière de soutien à l'entrepreneuriat au Bénin. Elle contribue également à renforcer la transparence et le partage d'informations au sein de l'écosystème entrepreneurial béninois.

2. Approche méthodologique

2.1. Données collectées et approche de collecte

L'article s'appuie sur un ensemble de données issues de la base de suivi du projet PAEB mis en œuvre par l'ADPME durant la période 2024-2025. Ces données concernent principalement les caractéristiques sociodémographiques des dirigeants et les informations structurelles des entreprises accompagnées par l'ADPME à travers le

PAEB. Elles incluent notamment le sexe du dirigeant, la nationalité du représentant légal et le secteur d'activité de la MPME, permettant d'appréhender le profil entrepreneurial des bénéficiaires. Sur le plan organisationnel, les données portent sur le statut juridique des entreprises (SARL, SA, Entreprise Individuelle (EI) et Société par Actions Simplifiée (SAS)). Le Tableau 1 présente la synthèse des principaux paramètres considérés dans la collecte des données

Tableau 1 : Données exploitées à partir de la base de données du PAEB

N°	Variables	Modalités
Caractéristiques sociodémographiques des dirigeants		
1.	Sexe du dirigeant	0 = Femme ; 1 = Homme
2.	Nationalité du représentant	Pays des représentants légaux ¹ des MPME
3.	Âge	Âge en année des dirigeants ² des entreprises
Informations structurelles et juridiques		
4.	Secteurs d'activités	Secteur de la principale activité des MPME
5.	Statut juridique	SARL, SA, Coopérative, EI, SAS

2.2. Méthode d'analyse

Dans un premier temps, les données ont été traitées à partir des statistiques descriptives (fréquences relatives et absolues) permettant de dresser un profil général (âge, sexe, statut juridique, secteurs) des MPME appuyées à travers le PAEB à la date du 31 décembre 2025. Des

boxplots³ ont ensuite été utilisés pour visualiser la dispersion et la tendance des âges des dirigeants des différentes entreprises. Dans un second temps, une Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) a été réalisée pour examiner les proximités et contrastes entre les secteurs

¹ Personnes physiques officiellement désignée à agir au nom de l'entreprise, à en assurer la gestion et à la représenter juridiquement et administrativement.
² Les dirigeants désignent les personnes qui assurent la direction effective de l'entreprise, prennent les décisions stratégiques et opérationnelles. Il peut être aussi le représentant légal ou non.
³ Graphique statistique qui résume visuellement la distribution d'un ensemble de données numériques à l'aide de cinq valeurs clés : minimum, premier quartile, médiane, troisième quartile et maximum

d'activité des MPME, la catégorie d'âge des dirigeants et leur statut juridique. L'AFCM a été choisie pour sa capacité à révéler les structures latentes dans des jeux de données multidimensionnels composés de variables catégorielles (Atkinson, 2024 ; Fujiwara & Liu, 2023). Enfin, pour évaluer la diversité des MPME selon certaines caractéristiques (sexe, âge, etc.), plusieurs indices de diversité ont été utilisés et se résument dans le Tableau S1 (Annexe 1).

3. Résultats

3.1. Présentation sommaire du PAEB

3.1.1. Informations générales, objectifs et composantes principales

Le Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat au Bénin (PAEB) est une initiative majeure financée par le Gouvernement béninois, l'Union européenne, l'Agence Française de Développement (AFD) avec l'assistance technique d'Expertise France à travers l'instrument Global Gateway pour un montant total de 32,2 millions d'euros. Placé sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, l'ADPME assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet. Il s'étend sur la période 2023-2028 et vise à stimuler la croissance du tissu entrepreneurial béninois à travers des mécanismes intégrés d'accompagnement technique et financier. Ce projet est structuré autour de trois composantes majeures à savoir : (i) Renforcement des capacités de l'écosystème public et privé ; Déploiement territorial via la Chambre de Commerce et

d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) (composante 1) ; (ii) Densification du tissu économique local par un accompagnement technique et financier des primo-entrepreneurs (composante 2) ; (iii) Renforcement de la compétitivité des MPME à fort potentiel de croissance et dans les secteurs stratégiques de l'économie béninoise (composante 3). A cela s'ajoute une composante transversale axée sur le Suivi environnemental, social et genre (ESG). En dehors de ces informations d'ordre général, la présente section présente également les bénéficiaires visés, la nature des services effectivement déployés ainsi que le niveau d'exécution du projet à ce stade de sa mise en œuvre.

3.1.2. Cibles, services et niveau d'exécution du projet

Le PAEB offre une double modalité d'appui, dont un accompagnement technique à caractère non financier. Au titre de cette première modalité d'appui, plusieurs services sont proposés, notamment : le diagnostic des besoins, l'élaboration d'un plan d'accompagnement, le diagnostic stratégique et organisationnel, le diagnostic environnemental et social, le business plan, le plan stratégique, le plan marketing, le plan d'investissement, le plan de financement, le management des Ressources Humaines (RH) et planification organisationnelle, le plan logistique et de production puis le plan d'exécution. Les coûts de ces appuis techniques varient

selon la catégorie de MPME, incluant à la fois les prestations directes offertes par les SAE et les services externalisés mobilisés pour leur mise en œuvre. Ces coûts atteignent en moyenne 8 660 000 FCFA par MPME en phase d'amorçage ou de croissance (dont 3 660 000 FCFA de services externalisés) et 18 360 000 FCFA pour les PME à fort potentiel (dont 8 360 000 FCFA de services externalisés). Cela illustre l'ampleur des ressources techniques engagées indépendamment de tout appui financier direct.

La seconde modalité d'intervention du PAEB porte sur un accompagnement financier adapté au niveau de maturité des MPME. Pour les PME en phase d'amorçage, cet appui prend la forme de subventions comprises entre 3 et 16 millions de FCFA. Les PME en phase de croissance bénéficient, quant à elles, de prêts à faibles taux d'intérêt assortis de garanties allégées (domiciliation des flux, caution personnelle, nantissement des matériels) et d'un différé de remboursement, pour des montants variant de 13 à 45 millions de FCFA. Enfin, les PME à fort potentiel peuvent accéder à des financements plus conséquents, également à taux préférentiels, allant de 30 à 250 millions de FCFA, traduisant une logique d'appui graduée en fonction du potentiel de développement et de l'impact économique attendu.

Au total, le projet cible 545 MPME, dont 425 entreprises en amorçage ou croissance et

120 entreprises à fort potentiel. Sur les 545 MPME, 295 devraient bénéficier d'un appui financier. Après un (01) an de mise en œuvre, les réalisations indiquent une progression partielle mais encourageante. En effet, les décisions du comité de sélection montrent que, sur l'ensemble des MPME ayant soumis une demande, 44 ont été retenues exclusivement pour un appui technique, 42 pour un appui financier exclusif et 79 pour les deux appuis combinant soutien financier et technique. Ainsi, 123 MPME ont effectivement bénéficié à fin décembre 2025 d'un appui technique (seul ou combiné), soit 22,6% de la cible prévue (545), tandis que 121 MPME ont reçu un appui financier (seul ou combiné), correspondant à environ 41% de la cible fixée pour les financements.

Ces performances révèlent une dynamique de mise en œuvre positive, notamment pour les MPME à fort potentiel qui enregistrent un taux de réalisation de 60% dans la catégorie des appuis financiers. Bien que des efforts restent à fournir pour atteindre l'ensemble des cibles, ces premiers résultats témoignent de l'efficacité progressive du projet. Le Tableau 2 résume l'ensemble de ces informations de façon synthétique.

Aussi, reste-il pertinent de s'interroger sur le profil sociodémographique des dirigeants des MPME accompagnées pour comprendre les dynamiques derrière cette sélection.

Tableau 2 : Vue synoptique du projet PAEB

N°	Aspects	PAEB
Informations générales sur le projet		
01	Financement	Gouvernement béninois, l'Union européenne, l'Agence Française de Développement (AFD)
02	Budget	32,2 millions d'euros
03	Maîtrise d'ouvrage	Ministère des PME et de la Promotion de l'Emploi
04	Maîtrise d'ouvrage déléguée	ADPME
05	Période de mise en œuvre	2023-2028
06	Assistance technique	Expertise France
Objectifs visés		
07	Objectif 1	Contribuer à la rationalisation et au renforcement qualitatif de l'offre de services d'accompagnement technique et financier des MPME
08	Objectif 2	Contribuer à la création d'un environnement institutionnel plus propice au développement d'un entrepreneuriat de croissance et générateur de valeur ajoutée locale
Composantes		
09	Composante 1	Renforcement des capacités de l'écosystème public et privé ; Déploiement territorial via la CCI Bénin
10	Composante 2	Densification du tissu économique local par un accompagnement technique et financier des primo-entrepreneurs
11	Composante 3	Renforcement de la compétitivité des PME à fort potentiel de croissance et dans les secteurs stratégiques de l'économie béninoise
12	Composante transversale	Suivi environnemental et social = (i) Assistance technique pour la validation des rapports d'EIES, (ii) Obtention des CCE et (iii) Mise en œuvre des PGES
Services offerts		
13	Appuis techniques aux PME	Diagnostic des besoins, élaboration d'un plan de développement, diagnostic stratégique et organisationnel, diagnostic environnemental et social, business plan, plan stratégique, plan marketing, plan d'investissement, plan de financement, management RH et planification organisationnelle, plan logistique et de production, plan d'exécution
14	Appuis financiers aux PME	Subventions, prêts à taux bonifiés
Cibles		
15	Appuis techniques aux PME	- 425 PME en amorçage* ou croissance** - 120 PME à fort potentiels***
16	Appuis financiers aux PME	- 180 PME en amorçage bénéficiaires de subvention - 75 PME en croissance bénéficiaires de prêt à faible taux - 40 PME à fort potentiel, bénéficiaires de prêt à faible taux
17	Total des cibles visées	545 PME touchées dont 295 bénéficiaires d'appuis financiers

N°	Aspects	PAEB
Secteurs		
18	Secteurs d'activités ciblés	Tous les secteurs excepté le commerce et la promotion immobilière.
Niveau de mise en œuvre		
19	Appuis techniques aux PME	- 86 PME en amorçage ou croissance (20,2%) - 37 PME à fort potentiels (30,8%)
20	Appuis financiers aux PME	- 81 PME en amorçage bénéficiaires de subvention (45%) - 16 PME en croissance bénéficiaires de prêt à faible taux (21,3%) - 24 PME à fort potentiel, bénéficiaires de prêt à faible taux (60%)
21	Niveau de mise en œuvre total	- 123 PME bénéficiaires d'appuis techniques (22,6%) - 121 PME bénéficiaires d'appuis financiers (41%)

PME d'au plus 3 ans d'existence avec un chiffre d'affaires (CA) compris entre 0 et 30 millions de francs CFA ; **PME d'au plus 5 ans d'existence avec un chiffre d'affaires (CA) compris entre 20 et 80 millions de francs CFA ; * PME d'au moins 5 ans d'existence avec un chiffre d'affaire (CA) compris entre 70 millions et 2 milliards de francs CFA*

3.2. Profils des dirigeants de MPME accompagnées

L'analyse du profil sociodémographique des représentants légaux des MPME accompagnées par le projet met en évidence une forte dominance masculine (71%) comparativement aux femmes (29%) (Figure 2). Cette répartition témoigne d'une faible présence féminine parmi les représentants légaux des entreprises bénéficiaires, ceci en raison d'une faible demande d'accompagnement provenant des femmes entrepreneures. Cette situation illustre une tendance persistante dans l'écosystème entrepreneurial formel où les femmes demeurent moins présentes. Cette tendance souligne l'importance, pour la suite du projet, d'orienter davantage les stratégies de sélection vers une promotion plus ciblée des entreprises

féminines afin d'atteindre l'objectif de 40 % prévu par le projet. Une telle orientation permettrait de rendre le dispositif plus inclusif et représentatif de la diversité entrepreneuriale nationale.

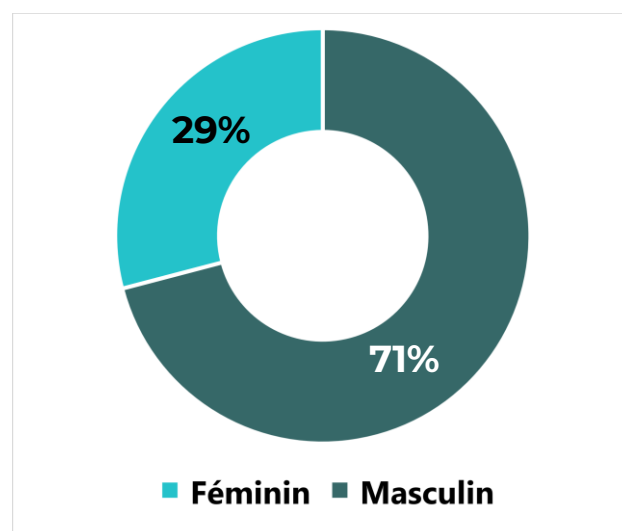


Figure 1 : Répartition selon le sexe des dirigeants des MPME sélectionnées.

Source : Base de suivi des MPME appuyées par PAEB, 31 décembre 2025

Concernant l'âge, les résultats montrent une diversité générationnelle des bénéficiaires du projet avec un intervalle

allant de 25 à 72 ans (Figure 3). Toutefois, on observe une faible représentation des dirigeants âgés de moins de 30 ans, suggérant une implication encore limitée des plus jeunes dans l'écosystème entrepreneurial. **Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que la sélection opérée par le PAEB demeure globalement inclusive en termes d'âge, tout en laissant entrevoir un besoin d'équilibrage du genre afin de renforcer la représentativité féminine dans l'écosystème entrepreneurial accompagné.**

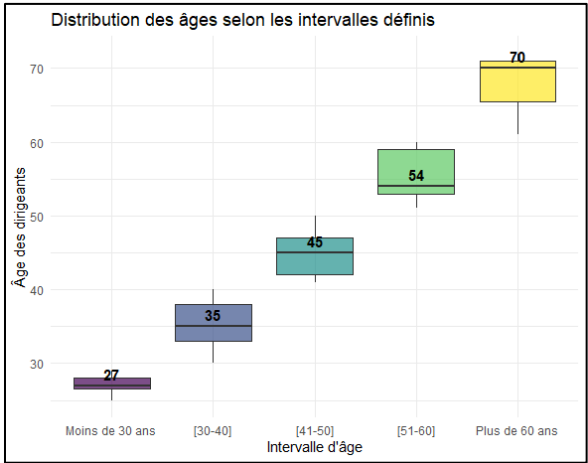


Figure 2 : Boxplot montrant la répartition suivant les catégories d'âge

Source : Base de suivi des MPME appuyées par PAEB, du 31 décembre 2025

L'analyse de la répartition des âges des représentants légaux des MPME suivant le sexe révèle une forte prédominance de la tranche d'âge de 30 à 40 ans, aussi bien chez les hommes (44,18%) que chez les femmes (39%). Cette catégorie regroupe la majorité des bénéficiaires, ce qui traduit une orientation du dispositif vers des dirigeants jeunes mais déjà expérimentés, souvent en phase de consolidation de leurs entreprises. Les femmes, bien que

présentes dans toutes les catégories, demeurent sous-représentées, avec une concentration notable entre 30 et 50 ans (65,85 %), période généralement associée à la maturité professionnelle et à une meilleure stabilité économique. Cette situation suggère que le dispositif PAEB, bien qu'inclusif sur le plan générationnel, pourrait encore renforcer sa dimension genre en encourageant davantage la participation des plus jeunes (moins de 30 ans) femmes entrepreneures, afin de favoriser une représentativité plus équilibrée et d'élargir l'impact de l'appui de l'ADPME sur la diversité entrepreneuriale.

Après cet examen des profils sociodémographiques des dirigeants, il est également intéressant de se pencher sur la diversité juridique des MPME accompagnées, afin de vérifier si le PAEB parvient à être le plus inclusif possible en termes de types de statuts juridiques sélectionnés.

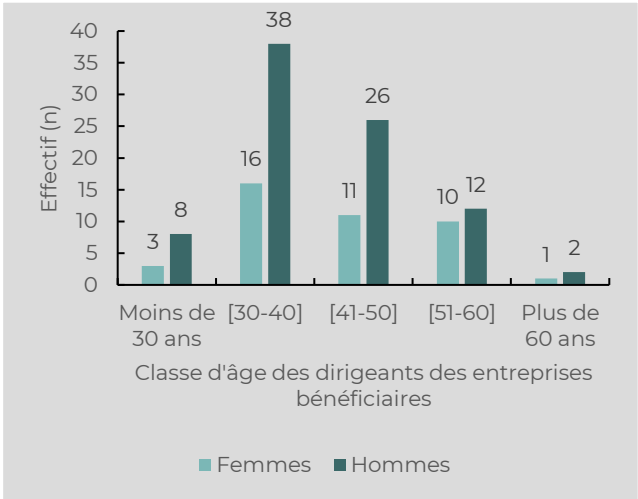


Figure 3: Répartition des représentants légaux selon l'âge et le sexe

Source : Base de suivi des MPME appuyées par PAEB, 31 décembre 2025

3.3. Diversité juridique des MPME accompagnées.

3.3.1. Statut juridique des MPME accompagnées

L'analyse de la figure 4 montre une nette prédominance des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL), qui représentent la majorité des MPME accompagnées par le PAEB (41 sur l'ensemble), suivies des Entreprises Individuelles (EI) au nombre de 32. Cette configuration traduit une préférence des entrepreneurs de l'écosystème pour des formes juridiques plus flexibles et adaptées. Au-delà de cette vue d'ensemble, on est en mesure de s'interroger sur comment cette diversité se manifeste selon le sexe des dirigeants, afin d'identifier d'éventuelles disparités et barrières à l'inclusion.

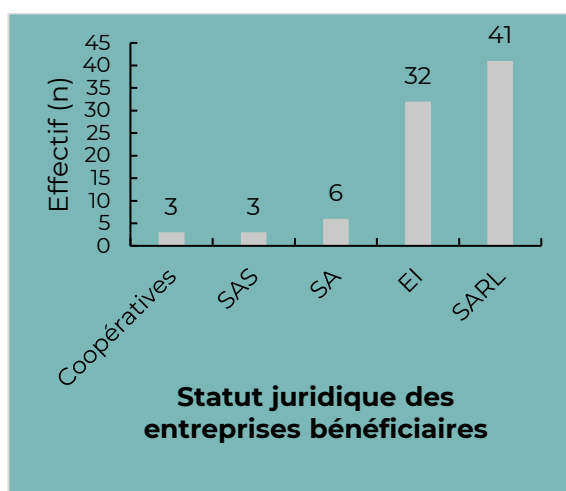


Figure 4 : Répartition des MPME accompagnées suivant le statut juridique
Source : Base de suivi des MPME appuyées par PAEB, 31 décembre 2025

3.3.2. Statut juridique suivant le sexe

Globalement, la répartition des statuts juridiques montre une prédominance des SARL et EI chez les deux sexes, confirmant la préférence générale pour des formes juridiques plus flexibles et adaptées

comme stipulé plus haut (Figure 5). Toutefois, une différence notable apparaît entre les sexes : certains statuts, notamment les SA, sont exclusivement représentés par des hommes. Cette situation ne traduit pas nécessairement une exclusion délibérée des SA dirigées par les femmes, mais reflète plutôt les spécificités de ces sociétés, généralement associées à des entreprises de grande taille, à des projets d'envergure et à des niveaux de responsabilité financière et stratégique plus élevés. Dans ce contexte, des barrières structurelles et socioculturelles persistantes limitent l'accès des femmes à des fonctions de dirigeant de cette catégorie d'entreprise (SA).

En dehors de l'analyse des statuts juridiques, il est jugé également pertinent d'évaluer l'inclusivité sectorielle du PAEB, en explorant d'entrée comment les secteurs d'activité des MPME accompagnées se répartissent selon l'âge, le sexe et le statut juridique de leurs dirigeants.

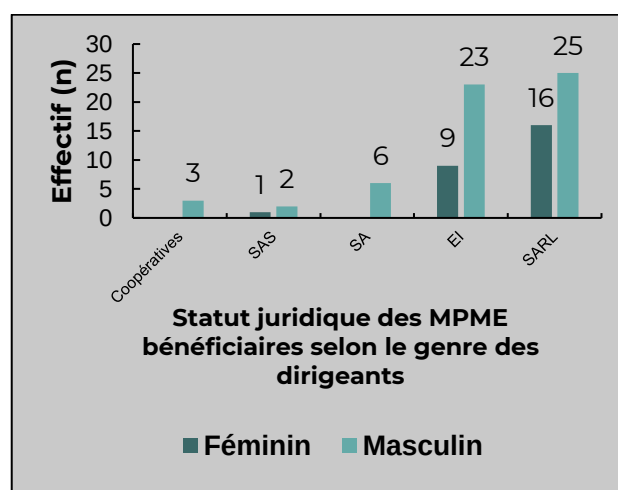


Figure 5: Statut juridique des MPME selon le genre des représentants légaux
Source : Base de suivi des MPME appuyées par PAEB, 31 décembre 2025

3.4. Diversité sectorielle des entreprises accompagnées

3.4.1. Interactions entre secteurs d'activité, âge, sexe et statut juridique des dirigeants des MPME accompagnées

L'analyse factorielle des correspondances multiples révèle une diversité sectorielle marquée parmi les MPME accompagnées par l'ADPME à travers le dispositif PAEB. Globalement, les secteurs dominants concernent l'industrie agroalimentaire, l'agriculture et dérivés, les industries manufacturières, le numérique, l'industrie culturelle et créative ainsi que divers services. Les résultats montrent que les dirigeants les plus jeunes (moins de 30 ans) investissent davantage dans le secteur de l'éducation, principalement sous le statut d'entreprise individuelle (EI). Les femmes dirigeantes (toutes catégories d'âge) se distinguent dans les industries agroalimentaires et manufacturières, tandis que les hommes âgés de 41 à 50 ans prédominent dans les secteurs du numérique, de l'eau et assainissement et du transport. Par ailleurs, les MPME actives dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), l'hébergement et la restauration se caractérisent par une forte présence masculine, mais avec des profils d'âge et des statuts juridiques très variés, traduisant une diversité organisationnelle et générationnelle propre à ces secteurs. Cette structuration sectorielle différenciée suggère à l'ADPME la nécessité d'adapter ses offres d'accompagnement selon le profil des dirigeants et les dynamiques

propres à chaque secteur, afin de renforcer la pertinence et l'efficacité de ses interventions en matière de développement des MPME.

Par ailleurs, il est aussi primordial d'apprécier plus en détail la diversité sectorielle des MPME accompagnées, afin de confirmer si le PAEB favorise effectivement un accompagnement inclusif et équilibré à travers l'ensemble des filières économiques.

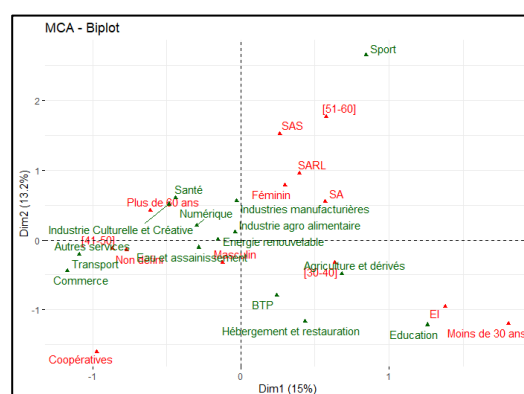


Figure 6 : Structuration sectorielle des MPME accompagnées selon le profil sociodémographique et juridique des dirigeants

Source : Base de suivi des MPME appuyées par PAEB, 31 décembre 2025

3.4.2. Diversité sectorielle

• Appréciation générale de la diversité des secteurs

Les résultats obtenus révèlent une diversité sectorielle globalement élevée parmi les MPME accompagnées par l'ADPME. Cette variété de secteurs d'activité des MPME accompagnées traduit une approche ouverte et équilibrée dans la sélection des bénéficiaires, sans concentration excessive sur un nombre limité de domaines. Selon les indices calculés (voir Tableau S2 dans l'annexe), les entreprises soutenues sont réparties de

manière relativement équilibrée entre plusieurs secteurs, ce qui indique que **le dispositif ne privilégie pas un secteur au détriment des autres, mais s'adresse à un large éventail d'activités économiques**. Ces résultats témoignent de la volonté institutionnelle de l'ADPME d'accompagner les MPME suivant une sélection libre et non selon leur appartenance sectorielle, renforçant ainsi la crédibilité du dispositif PAEB comme outil d'appui équitable, inclusif et aligné sur la réalité du tissu entrepreneurial béninois.

Cependant, **certains secteurs (industrie agroalimentaire, agriculture et dérivés) apparaissent plus représentés que d'autres**. Cette situation ne traduit pas une exclusion ou un choix orienté, mais reflète plutôt la réalité du tissu entrepreneurial béninois, où les activités comme la production agricole et l'industrie agroalimentaire sont naturellement plus développées. Toutefois, il convient de s'interroger sur le fait que l'inclusivité constatée à l'échelle globale se reflète également pour les femmes et les hommes dans les différents secteurs d'activité.

- **Appréciation de la diversité des secteurs suivant le sexe**

L'analyse réalisée suivant le genre met également en évidence une diversité globalement satisfaisante (voir Tableau S2 dans l'annexe). En effet, les entreprises accompagnées par le projet, sont présentes dans plusieurs secteurs d'activité, aussi bien chez les hommes que

chez les femmes. Au niveau des hommes, on constate que les entreprises dirigées par ces derniers se retrouvent dans un plus grand nombre de secteurs, suggérant une présence masculine plus étendue dans différents domaines d'activité. Toutefois, cette différence reste limitée, car les entreprises féminines sont également actives dans plusieurs secteurs, démontrant que les femmes sélectionnées dans ce dispositif ne sont pas confinées à un nombre restreint de filières.

Par ailleurs, **les entreprises portées par des femmes apparaissent mieux réparties entre les secteurs où elles sont présentes, ce qui signifie qu'elles sont proportionnellement bien représentées dans leurs domaines d'activité, sans forte concentration dans un seul secteur**.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que ce dispositif ne favorise pas un sexe au détriment de l'autre en fonction des secteurs d'activité. Les MPME dirigées par des femmes comme celles dirigées par des hommes bénéficient d'un accompagnement couvrant plusieurs secteurs d'activité, ce qui confirme **l'absence de discrimination sectorielle liée au genre dans ce dispositif**.

Après avoir exploré la répartition sectorielle selon le sexe des dirigeants, il convient aussi d'examiner comment cette diversité se manifeste selon l'âge, afin d'identifier les tendances générationnelles dans le choix des MPME et leurs secteurs d'activité.

- **Appréciation de la diversité des secteurs suivant l'âge**

En considérant les secteurs d'appartenance suivant l'âge, les résultats des indices montrent que **les entrepreneurs âgés de 30 à 40 ans et surtout de 41 à 50 ans sont présents dans un large éventail de secteurs** (voir Tableau S2 dans l'annexe). Ce constat témoigne d'une forte diversité et d'une bonne répartition des activités économiques au sein de ces groupes. **Ces tranches d'âge apparaissent ainsi comme les plus dynamiques et les plus polyvalentes sur le plan sectoriel.**

En revanche, les jeunes de moins de 30 ans et les personnes de plus de 60 ans sont concentrés dans un nombre plus limité de secteurs, traduisant une spécialisation plus marquée. Chez les plus âgés, la répartition semble équilibrée, mais cela s'explique surtout par le faible nombre d'entreprises concernées, plutôt que par une réelle diversité des secteurs.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que la **sélection opérée par le dispositif PAEB, est plus diversifiée et inclusive parmi les tranches d'âge actives (30 à 50 ans), qui représentent une force entrepreneuriale équilibrée et multisectorielle.** Cependant, la diversité la moins importante observée chez les plus jeunes et les seniors, traduit le besoin de renforcer l'approche adoptée par l'ADPME à travers le dispositif PAEB en veillant à élargir la diversité sectorielle des projets portés par les jeunes entrepreneurs et les seniors, afin d'assurer une représentativité

équilibrée de toutes les tranches d'âge dans ses accompagnements.

4. Implications opérationnelles et orientations stratégiques pour la période 2026-2028

Les résultats de cet article confirment que le dispositif PAEB repose sur une base sectorielle solide et diversifiée, sans concentration excessive ni biais structurel marqué selon le genre. L'enjeu stratégique pour la période 2026–2028 ne réside donc pas dans une correction sectorielle majeure, mais dans un approfondissement qualitatif de cette diversité, en veillant à préserver l'équilibre entre secteurs tout en renforçant la présence féminine dans l'ensemble du portefeuille. L'atteinte de l'objectif de **40 %** de femmes implique un ciblage plus intentionnel des entreprises féminines, non seulement en volume, mais aussi en positionnement stratégique, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée ou à potentiel de croissance élevé.

Sur le plan opérationnel, cela suppose d'intégrer explicitement la dimension genre dans les critères de sélection et les mécanismes d'appel à candidatures et les modalités d'accompagnement. Ainsi, l'impact attendu à l'horizon 2028 serait un portefeuille d'entreprises à la fois sectoriellement équilibré et stratégiquement aligné sur les objectifs d'inclusion économique, traduisant une mise en œuvre cohérente et opérationnelle de la stratégie genre de l'ADPME.

Conclusion

Au regard des résultats, l'étude met en évidence le caractère globalement inclusif et équitable du dispositif PAEB, qui parvient à accompagner des entreprises issues de secteurs variés, portées par des profils diversifiés en termes d'âge, de genre des dirigeants et de statut juridique de ces entreprises. Cela confirme ainsi la volonté de l'ADPME à travers ce projet de soutenir l'entrepreneuriat sans discrimination sectorielle ou sociale marquée. Toutefois, cette inclusivité s'accompagne d'un léger déséquilibre structurel qui révèle certaines limites du dispositif, notamment une concentration plus forte des accompagnements autour des tranches d'âge les plus actives et une présence encore limitée de certains groupes d'acteurs dans des secteurs à forte valeur ajoutée comme le numérique et l'industrie manufacturière. A l'issue de ces constats, il devient essentiel de :

- **Faire de l'atteinte de l'objectif de 40 % de femmes bénéficiaires** une priorité stratégique opérationnelle, en allant au-delà de la neutralité sectorielle actuelle pour mettre en place des mécanismes proactifs de ciblage, d'incitation et d'accompagnement renforcé des MPME dirigées par des femmes,
- **Consolider la diversification sectorielle** en orientant davantage les appuis vers les secteurs stratégiques (numérique, industries manufacturières, etc.) où certaines catégories de dirigeants restent sous-représentées, afin de maximiser l'impact économique du projet et la diversité sectorielle.

Limites de l'article

L'utilisation d'indices de diversité (Shannon, Blau, Pielou) et de l'analyse factorielle des correspondances multiples permet de décrire finement les structures sectorielles et leurs interactions avec le genre, mais demeure essentiellement descriptive. Cette approche ne permet pas d'identifier les déterminants causaux des déséquilibres observés, notamment les facteurs structurels, institutionnels ou socioculturels influençant la sous-représentation féminine parmi les représentants légaux. Par conséquent, les implications stratégiques proposées reposent sur des inférences analytiques plutôt que sur une modélisation explicative des mécanismes sous-jacents. Une autre limite identifiée est celle liée à l'unité d'analyse centrée sur le représentant légal. En effet, l'analyse se focalise sur le représentant légal comme variable de référence pour le genre et le profil des dirigeants. Or, dans de nombreuses MPME, la gouvernance effective, la propriété du capital ou la prise de décision stratégique peuvent être partagées ou différer du statut juridique déclaré. Cette approche peut ainsi sous-estimer certaines formes d'entrepreneuriat féminin (co-direction, participation majoritaire non déclarée, leadership opérationnel). Par conséquent, la mesure de la représentativité genre pourrait ne pas refléter pleinement la réalité du pouvoir économique et décisionnel au sein des entreprises accompagnées.

Références

- Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) (2025). Plan Stratégique 2025-2029, 1-103.
- Atkinson, W. (2024). Charting fields and spaces quantitatively: From multiple correspondence analysis to categorical principal components analysis. *Quality & Quantity*, 58(1), 829-848.
- Fujiwara, T., & Liu, T. P. (2023). Contrastive multiple correspondence analysis (cMCA): Using contrastive learning to identify latent subgroups in political parties. *Plos one*, 18(7), e0287180.
- Nissan, E., & Carter, G. (2010). Shannon measure of industrial specialization at the stade level. *Southwestern Economic Review*, 37, 29-45.
- Shannon, C.E. and Weaver, W. (1949). *The Mathematical Theory of Communication* University of Illinois Press: Urbana.
- Sharan, A. H. (2025). Ecology and Diversity of Bracket Fungi in Oak Dominated Forests of Nepal, Central Himalaya. *Journal of Resources and Ecology*, 16(1), 124-131.
- Slamani, R., & Mechtour, R. (2016). L'entrepreneuriat: enjeux et importance. *Revue d'économie et de statistique appliquée*, 13(1), 267-273.
- Solanas, A., Selvam, R. M., Navarro, J., & Leiva, D. (2012). Some common indices of group diversity: Upper boundaries. *Psychological Reports*, 111(3), 777-796.

Annexe

ÉQUIPE DE REALISATION	
COORDINATION	
HONOUVE Galbert	Directeur de la Planification, de l'Evaluation et du Suivi des Projets de l'ADPME (DPESP/ADPME)
REDACTION	
ALAYE A. Eustache	Chargé d'Etudes de l'ADPME
LECTURE, REVUE ET QUALITE	
ADJIBA Carlos	Directeur Administratif Financier de l'ADPME (DAF/ADPME)
CHABI LAFIA Mohamed Aguy	Directeur de l'Accompagnement Technique et du Soutien aux PME (DATS) et son équipe.
TONATO GANFLE Milca	Cheffe Cellule des Systèmes d'Information et de la Digitalisation (CCSID)
GNONLONFOUN Gaston	Chef Service Planification et Coordination des Projets des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)
GBETHEY B. Sidoine	Chef Services Suivi-Evaluation et Statistiques (CSSES)
ALLADAYE M. Georges	Assistant Suivi-Evaluation du Projet de Promotion des PME (ProPME)

Tableau S1 : Principaux indices d'appréciation de diversité des secteurs d'activités des MPME sélectionnées

Indices	Formule	Définition	Interprétation	Références
Shannon (H)	$H = - \sum p_i \log(p_i)$ Où $p_i = n_i/N$ représente la proportion d'entreprises dans le secteur i; n_i le nombre de MPME exerçant dans le secteur i; N le nombre total de MPME	H exprime la diversité des secteurs d'activité au sein des MPME appuyées.	Plus H est élevé, plus la diversité sectorielle est importante. $H = 0$ si toutes les MPME exercent dans un seul secteur.	Nissan & Carter (2010) ; Shannon-Weaver (1949)
Blau (B)	$B = 1 - \sum_{i=0}^n p_i^2$ où p_i correspond à la proportion des MPME dans le secteur i et n désigne le nombre de secteurs couverts par les MPME appuyées.	B quantifie la probabilité que deux entreprises choisies au hasard dans le lot appartiennent à des catégories de secteurs différentes	Plus B est élevé, plus les MPME appuyées sont réparties entre les secteurs. $B = 0$ traduit que toutes les MPME appuyées exercent dans le même secteur	Solanas et al. (2012)
Pielou (J)	$J = \frac{H}{\ln(S)}$ H est l'indice de Shannon et S le nombre total de secteurs d'activités identifiés.	J mesure le degré d'équitabilité ou d'uniformité dans la distribution des effectifs entre les différents secteurs.	$0 \leq J \leq 1$ Une valeur de J proche de 1 indique une forte équitabilité (effectifs relativement équilibrés.	Sharan (2025)

• Diversité globale

Les indices calculés montrent que les MPME accompagnées par l'ADPME sont issues d'une grande variété de secteurs d'activité. L'indice de Shannon ($H = 1,88$) indique que les entreprises sont relativement bien réparties entre les différents secteurs, sans concentration excessive dans un domaine particulier. L'indice de Blau ($B = 0,76$) confirme cette diversité élevée, en traduisant une forte probabilité que deux entreprises prises au hasard appartiennent à des secteurs différents. Enfin, même si l'indice de Pielou ($J = 0,69$) reste inférieur à 1, il révèle simplement qu'il existe une légère

prédominance de certains secteurs, sans remettre en cause l'équilibre global. Ces résultats montrent que le PAEB soutient des MPME issues de secteurs variés, reflétant une approche inclusive et alignée sur la structure réelle du tissu économique béninois.

• Apprécier la diversité des secteurs suivant le sexe

L'analyse selon le sexe montre une diversité sectorielle satisfaisante chez les hommes comme chez les femmes. L'indice de Shannon est légèrement plus élevé chez les hommes ($H = 1,90$) que chez les femmes ($H = 1,55$), ce qui indique une

présence masculine un peu plus étendue dans différents secteurs. L'indice de Blau confirme cet écart modéré (0,77 contre 0,70), traduisant néanmoins une pluralité sectorielle dans les deux groupes. En revanche, l'indice de Pielou est légèrement plus élevé chez les femmes (0,75 contre 0,72), ce qui signifie que, dans les secteurs où elles sont présentes, leur répartition est proportionnellement plus homogène. Globalement, ces résultats suggèrent que le PAEB ne présente pas de biais sectoriel marqué selon le genre et assure une couverture diversifiée des activités pour les MPME dirigées par des hommes comme par des femmes.

• Apprécier la diversité des secteurs suivant l'âge

L'analyse de la diversité des secteurs selon l'âge montre que les adultes de 41 à 50 ans présentent la plus grande diversité sectorielle, avec un indice de Shannon de 1,97 et un indice de Blau de 0,789, suivis des 30-40 ans (Shannon = 1,55 ; Blau = 0,694). Les jeunes de moins de 30 ans (Shannon = 1,03) et les plus de 60 ans (Shannon = 1,10) ont une diversité plus faible, concentrés sur moins de secteurs. L'indice de Pielou indique un équilibre plus apparent chez les plus âgés, mais cela reflète surtout une répartition homogène sur peu de secteurs plutôt qu'une vraie diversité.

Tableau S2 : Indices de diversité sectorielle des domaines d'activité des MPME accompagnées par PAEB

Axe de comparaison	Indices de diversité sectorielle		
	Indice de Shannon	Indice de Blau	Indice de Pielou
Diversité globale	1,878	0,756	0,694
Diversité sectorielle suivant le genre			
Féminin	1,55	0,698	0,748
Homme	1,9	0,767	0,722
Diversité sectorielle suivant la catégorie d'âge			
Moins de 30 ans	1,03	0,545	0,746
30-40 ans	1,55	0,694	0,704
41-50 ans	1,97	0,789	0,769
51-60 ans	1,28	0,607	0,712
Plus de 60 ans	1,1	0,667	1

Source : Base de suivi des MPME appuyées par PAEB, 31 décembre 2025